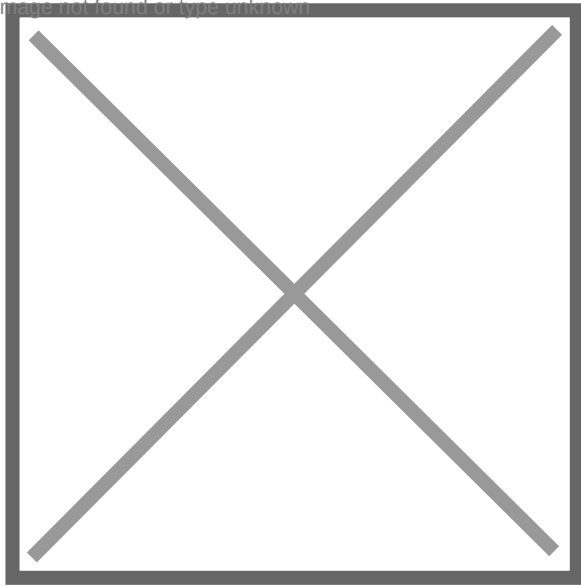


Image not found or type unknown



Renseigneent au sujet de réparations

Par **Danteus**, le **19/06/2011** à **11:58**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir quelques informations au sujet d'un réparation de mes sanitaires obstrué accidentellement par des invités .

Le propriétaire c'est déplacé et je l'ai aidé à réparer et il me demande 40 euros en liquide .
Est-ce normal

De plus , ma clenche de porte c'est démontée et, malheureusement, les vis ont un format demandant un tournevis que je n'ai pas, si je rappel le propriétaire aura il le droit de me faire payer à nouveau ?

Par **cocotte1003**, le **19/06/2011** à **13:48**

Bonjour, c'est effectivement à vous de prendre en charge ces réparations et non au bailleur alors soit vous le faite, soit vous le faites faire par un professionnel.... mais c'est à vous de financer, cordialement

Par **Danteus**, le **19/06/2011** à **19:08**

D'accord , merci pour cette précision

Par **mimi493**, le **19/06/2011 à 19:39**

non !!!!

Le bailleur n'a pas le droit de vous faire payer son temps, donc vous n'avez rien à lui verser pour le débouchage, sauf s'il présente la facture du produit qu'il a éventuellement utilisé. Le payer ainsi qu'il vous le demande actuellement, c'est tout simplement du travail au noir

Donc idem pour le second point (acheter le tournevis qui va bien, ça vous ressortira et profitez-en pour acheter un furet, ça coûte 5 euros dans un magasin de bricolage, des WC qui se bouchent, recommenceront à se boucher, et toutes les semaines, un coup d'acide chlorhydrique, ça enlève le tartre et évite le bouchage résiduel)

Et comme votre bailleur semble malhonnête

- changez le barillet de vos serrures, il doit en avoir des doubles et risque de ne pas se gêner pour les utiliser en votre absence
- exigez tous les ans la régularisation des charges et recalculez l'augmentation annuelle

Par **Danteus**, le **19/06/2011 à 19:55**

Ah, je me disais aussi, ça me gênait l'histoire des 40 euros, surtout qu'il a utilisé mes produits d'entretien et que je l'ai aidé.

Donc le temps du propriétaire n'est pas monnayable c'est bon à savoir ça !

Mais je ne pense qu'il soit malhonnête, juste pas au courant.

Il m'a bien dépanné là où d'autres proprios n'auraient pas fait grand chose